

Canevas de suivi des comités de thèse de la Faculté des Sciences
Collège de doctorat de

CE DOCUMENT EST OBLIGATOIRE POUR PERMETTRE LA RÉINSCRIPTION DU DOCTORANT

- ✓ EVALUATION ANNUELLE DE
- ✓ RÉUNION DU COMITÉ DE THÈSE EN DATE DU

RECOMMANDATION DU COMITE DE THESE CONCERNANT LA REINSCRIPTION L'ANNEE
ACADEMIQUE PROCHAINE :

- ACCORD SANS RESERVE (FEU VERT)
- ACCORD SOUS CONDITION (FEU ORANGE)
- REFUS (FEU ROUGE)

AVIS MOTIVÉ DU PROMOTEUR, AU NOM DU COMITÉ DE THÈSE :

SI L'ACCORD EST SOUS CONDITIONS, DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE PROPOSÉE EN VUE DU SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE LORS DE L'ANNÉE ACADEMIQUE PROCHAINE :

AVIS DU COMITE SUR LES CREDITS DE FORMATION DOCTORALE ACQUIS DANS L'ANNEE :

LE CAS ECHEANT (SI LA THESE ARRIVE A SON TERME) :

LE COMITE AUTORISE LE DOCTORANT A DEPOSER SON MANUSCRIT (POUR AUTANT QUE 60 ECTS DE FORMATION DOCTORALE SOIENT VALIDES)

OUI

NON

SUGGESTIONS POUR L'ANNÉE SUIVANTE :

COMMENTAIRES DU DOCTORANT :

DATE :

NOMS DES MEMBRES DU COMITÉ DE THÈSE PRESENTS :